Colloque juridique de l'USS – Horizons durée du travail : Enregistrement de la durée du travail, responsabilité en matière de stress et planification des horaires

Des questions de grande actualité

vendredi 9 décembre 2016, de 10 h 15 à env. 16 h 15
secrétariat central d'Unia, salle A, Weltpoststrasse 20, 3000 Berne

Les questions relatives à la durée du travail ne sont pas uniquement d'une grande actualité sous l'angle du droit politique législative. En effet, des interventions parlementaires demandent que des dispositions en matière de durée du travail et de durée du repos soient fondamentalement modifiées.

Dans la pratique juridique aussi, ces questions sont toujours d'une très grande importance : les travailleurs et travailleuses âgés, les personnes élevant seules leurs enfants ou celles qui ont des tâches familiales de soins et d'assistance se plaignent d'horaires de travail toujours plus irréguliers, du travail sur appel, d'un service de piquet exténuant et mal payé.

La protection de la santé au travail, le respect des temps de repos prévus par la loi sont des points cruciaux. Les maladies liées au stress au travail augmentent. Des questions se posent toujours plus souvent sur la responsabilité de l'employeur/employeuse en matière de stress.

Les questions relatives à la durée du travail jouent à nouveau un rôle plus important depuis l'abandon par la Banque nationale suisse (BNS) du taux plancher franc/euro. De fait, nombre d'employeurs/employeuses prolongent unilatéralement la durée hebdomadaire du travail sans prévoir de compensation pour leur personnel.

Le colloque juridique organisé cette année par l'USS veut thématiser ces questions d'un point de vue juridique qui soit fondé.

Programme

Animation : Luca Cirigliano, docteur en droit, secrétaire central de l'USS

10 h 15 Salutations
Paul Rechsteiner, conseiller aux États, avocat, président de l'USS

10 h 30 La prolongation et la réduction unilatérales de la durée du travail de la part de l'employeur/employeuse
Gabriela Riemer-Kafka, docteure en droit, professeure à l'Université de Lucerne

11 h 15 Pause café

11 h 45 Durées du travail et discrimination : solutions dans la perspective de l'égalité des sexes
Stéphanie Perrenoud, docteure en droit, Université de Neuchâtel

12 h 30 Télétravail, disponibilité constante & co : problèmes et amorces de solutions de lege ferenda
Luca Cirigliano, docteur en droit

13 h 00 Pause midi

14 h 15 Enregistrement de la durée du travail et responsabilité civile concernant les conséquences du stress
Sabine Steiger-Sackmann, docteure en droit, Haute école de sciences appliquées de Zurich

15 h 00 Aménagement de la durée du travail : problèmes posés par la planification du temps de travail, le service de piquet et le travail sur appel
Bassem Zein, licencié en droit, Office fédéral de la justice

15 h 45 Discussion finale

SGB | USS
www.sgb.ch | www.uss.ch
Schweizerischer Gewerkschaftsbund
Union syndicale suisse
Unione sindacale svizzera

Organisation

Date/lieu : vendredi 9 décembre 2016, secrétariat central d'Unia, salle A, Weltpoststrasse 20, 3000 Berne

Durée : de 10 h 15 à env. 16 h 15 (journée entière)

Langues utilisées : allemand/français, avec traduction simultanée

Public cible

Ce colloque s'adresse à des juristes travaillant dans le droit du travail, le droit de la responsabilité civile et la protection des travailleurs et travailleuses, les collaborateurs, collaboratrices et permanent-e-s des syndicats ainsi que des organisations patronales concernés par cette problématique juridique. Les étudiant-e-s et les personnes intéressées par ces questions sont aussi cordialement invités à y participer.

Coûts (documentation et repas de midi compris)

Fr. 220.- pour collaborateurs/trices et membres d'une fédération de l'USS

Fr. 320.- pour les non-membres

Fr. 50.- pour les étudiant(e)s et les personnes en formation

Intervenant-e-s :

Paul Rechsteiner
conseiller aux États, avocat, président de l'USS

Gabriela Riemer-Kafka
docteure en droit, professeure à l'Université de Lucerne

Stéphanie Perrenoud
docteure en droit, Université de Neuchâtel

Luca Cirigliano
docteur en droit, secrétaire central de l'USS

Sabine Steiger-Sackmann
docteure en droit, Haute école de sciences appliquées de Zurich

Bassem Zein
licencié en droit, Office fédéral de la justice

Inscription « colloque juridique »

Nous enregistrons volontiers votre inscription par le lien suivant :
www.uss.ch/actuel/colloque juridique

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions sont fermes.

Vous pouvez vous inscrire à **partir du 28 septembre jusqu'au 20 novembre compris**.